

LOCATION DE LA SALLE AUX ENTREPRISES DE KERVIGNAC

Entreprise :

Nom et prénom du représentant :

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

Date : Heure :

Objet de la location :

Nombre de personnes prévues :

Clé ou badge à retirer en mairie, aux heures d'ouverture, la veille ou le jour de location.

Salles		Tarifs 2020	Salles		Tarifs 2020
	Salle du Patronage Journée	136,30 €		Restaurant Scolaire du Centre + cuisine	139,67 €
	Salle du Patronage Week-end	204,45 €		Restaurant Scolaire du Centre sans cuisine	56,43 €
	Centre Henry Joubioux	69,62 €		Restaurant Scolaire de Kernours + cuisine	139,67 €
	Maison des Associations	53,07 €		Restaurant Scolaire de Kernours sans cuisine	56,43 €

Montant de la caution pour la réservation de salle : 360,00 €.

(Chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public et à remettre le jour de la réservation)

Merci d'effectuer le paiement de la location de la salle le jour de la réservation.

Si vous payez par chèque, celui-ci ne sera encaissé que le mois suivant de votre location.

(Chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public).

Toute autre utilisation que celle prévue sur le présent formulaire, sera sanctionnée.



***La salle devra être rangée et nettoyée, et les déchets évacués par le locataire
Merci de bien vouloir prévoir votre matériel d'entretien (balai, serpillère, produit d'entretien...)***

En cochant cette case, j'accepte que les informations figurant dans ce formulaire soient traitées conformément au RGPD, suivant le détail mentionné ci-dessous.

Fait à _____, le _____
Signature

VISA DE L'ÉLU

Accord

Refus

Les informations recueillies par la Commune de Kervignac, représentée par Élodie LE FLOCH, Maire de Kervignac, responsable de traitement, font l'objet d'un traitement en vue de votre demande de location de salle. Ce traitement nécessite votre consentement et les informations ne seront conservées que pour une durée d'un an. La réponse aux informations requises est nécessaire car à défaut, votre demande ne sera pas étudiée. Le destinataire de ces informations est le service de l'accueil auprès duquel vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données (dpd@kervignac.com ou Mairie de Kervignac, Esplanade de la Mairie – 56700 KERVIGNAC) ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.